

Face à l'ancienneté du parc de logement privé sur le territoire et compte tenu des problématiques énergétiques le caractérisant, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay a décidé de s'inscrire dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter mieux en Ardèche verte ».

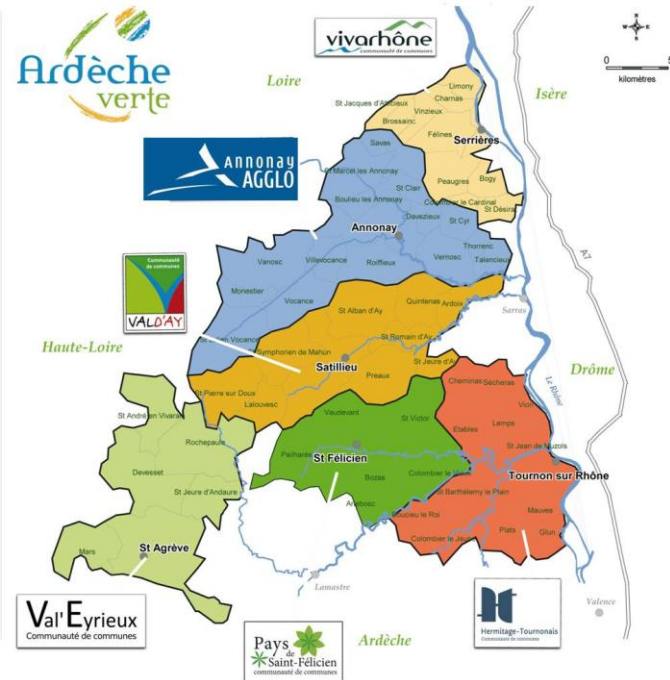
Ce programme concerne tout le nord du département, et s'applique sur les 6 communautés de communes du Pays d'Ardèche verte. Il s'inscrit totalement dans les objectifs portés par le Pays puisqu'il vise une amélioration des conditions de vie des habitants.

Son principal enjeu : **la lutte contre la précarité énergétique.**

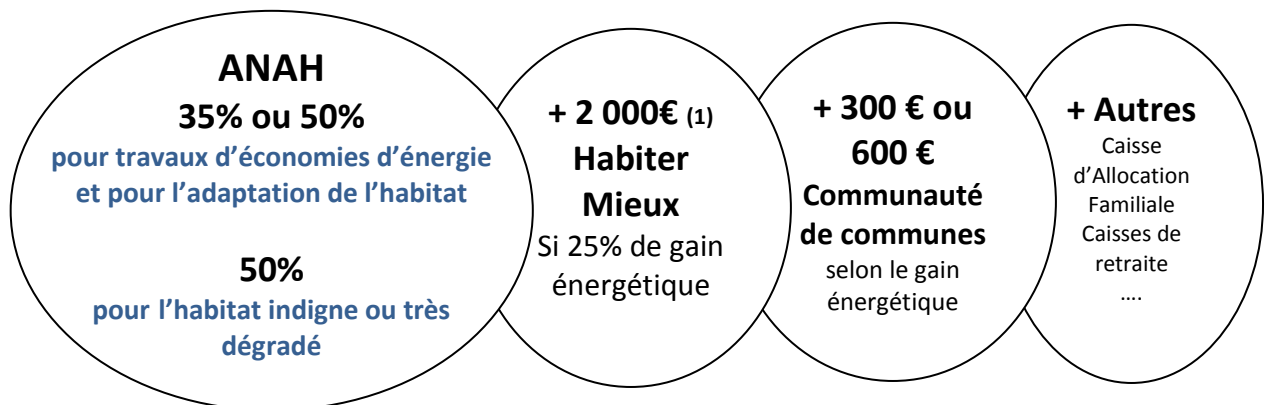
Le PIG permet d'intervenir sur 3 missions :

- l'amélioration énergétique des logements (pour les propriétaires occupants),
- l'adaptation des logements à une situation de handicap ou de vieillissement,
- le traitement de l'insalubrité et la dégradation lourde de certains logements occupés (logements locatifs ou propriétaires occupants)

Le PIG « Habiter mieux en Ardèche Verte » est opérationnel pour une durée de 5 ans. Il doit permettre d'améliorer près de **600 logements** sur l'ensemble du territoire.



D'importantes **aides financières** peuvent être apportées aux particuliers, selon le type de travaux envisagé et les plafonds de ressources fixés par les organismes financeurs.



Le **PACT H&D Ardèche / SoliHA Ardèche** a été choisi pour animer ce dispositif.

Il est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches (conseils personnalisés, diagnostics techniques et thermiques, études de faisabilité, montages de dossier de demande de subvention...)



N'hésitez pas à le contacter

04 75 66 13 96 – 04 75 66 13 80
ardeche.verte@pact-habitat.org

Permanences les jeudis de 10h30 à 12h :

- Mauves – communauté de communes du Tournonais : 1^{er} jeudi
- Saint Agrève – relais service public (centre socio-culturel) : 2^{ème} jeudi
- Davezieux – Château de la Lombardière : 3^{ème} jeudi
- Satillieu - Marie : 4^{ème} jeudi

(1) prime susceptible de changée à partir du 01/01/2016